



Fédération Nationale de l'Action Sociale – 01.40.52.85.79
Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée – 01.44.01.06.10

Communiqué LE 8 AVRIL 2021 – TOUS à PARIS

À Paris, le 31 Mars 2021

NOUS AVONS LE DROIT DE MANIFESTER MALGRE LE CONFINEMENT.....quoi qu'il en dise.

Cette manifestation nationale se fait en conformité avec le droit aux rassemblements autorisé, sans limite de nombre et sans limitation géographique suivant le décret 2020-1310 du 29 octobre 2020.

Elle aura lieu dans le strict respect des critères sanitaires imposés.

Nous sommes en lien avec la préfecture de Paris et de Police afin d'organiser dans les meilleures conditions cette mobilisation.

C'EST CHEZ LE PREMIER MINISTRE QUE CELA SE DECIDERA

Une délégation intersyndicale (CFE-CGC, CGT, FO) sera reçue par le cabinet du 1^{er} ministre.
Nous devrions avoir confirmation rapidement.

Nous y porterons nos revendications :

- L'ouverture d'une négociation pour l'égalité de traitement des salariés du public et du privé ;
- L'extension immédiate des 183 euros pour tous ;
- L'agrément sans attendre de l'avenant 43 dans l'Aide à domicile ;
- La garantie du financement versée aux établissements pour cette transposition.

LA MOBILISATION POUR LA MONTE A PARIS SE RENFORCE

Seront d'ores et déjà présents les départements suivant : 02, 06, 28, 31, 35, 43, 44, 49, 51, 53, 59, 60, 63, 64, 69, 71, 72, 76, 80, 82, 83. Des bus et des trains sont réservés. En Île de France, tous nos syndicats mobilisent. Des fondations et entreprises nationales comme l'Armée du Salut, le groupe SOS, VYV, Sainte Marie et Bon sauveur, l'association COS en font de même.